



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Chasse et transition écologique

Question au Gouvernement n° 840

Texte de la question

CHASSE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

M. le président . La parole est à M. Philippe Fait.

M. Philippe Fait . Ces dernières semaines, chasseurs et pêcheurs ont exprimé leurs inquiétudes quant aux récentes orientations de la politique de transition écologique menée par le gouvernement.

M. Ian Boucard . Eh oui !

M. Philippe Fait . Comme me le rappellent souvent les chasseurs de la Côte d'Opale et les pêcheurs d'Étaples, la chasse et la pêche font partie de notre patrimoine vivant : ce ne sont pas des activités ordinaires mais des traditions multiséculaires, ancrées dans nos territoires, reposant sur un savoir-faire empirique, une connaissance fine des milieux naturels, des espèces, des cycles de vie. En chaque chasseur, en chaque pêcheur, il y a un lien profond à la terre, à la mer, un sincère attachement à l'équilibre fragile entre l'homme et la nature, qu'on ne protège bien que lorsqu'on le connaît, qu'on l'observe et qu'on le vit. Pourtant, ces traditions sont aujourd'hui fragilisées par des décisions qui semblent à leurs défenseurs brutales, sans concertation, injustes.
(Applaudissements sur les bancs des groupes HOR et Dem ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)

Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir d'adhésion durable à la transition écologique sans méthode fondée sur le respect des territoires, le dialogue réel, la confiance envers ceux qui l'appliquent. Je vous sais, madame la ministre de la transition écologique, sensible à cette méthode. Aussi, comment le gouvernement entend-il répondre aux attentes de nos chasseurs et pêcheurs, qui demandent à être pleinement associés aux décisions engageant leur avenir ? Pouvez-vous me confirmer que le dialogue entre les chasseurs et votre ministère n'est pas rompu ? Plus largement, quelle méthode comptez-vous employer pour que la transition écologique soit construite avec ceux qui la vivent au quotidien ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes HOR et EPR ainsi que sur quelques bancs du groupe DR. – M. Romain Daubié applaudit également.)*

M. le président . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche . Merci de me donner l'occasion de rappeler un certain nombre de vérités, de rassurer nos chasseurs, nos pêcheurs – ces derniers doivent être déjà tout à fait rassurés, puisqu'ils me remerciaient encore ce matin...

M. Pierre Cordier . Pour les cormorans, pas trop quand même !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrede la manière dont nous avons coconstruit ces dernières semaines, avec les scientifiques et les organisations environnementales, nos décisions en matière de renforcement des aires marines protégées sur le sol et dans les eaux de France. Depuis mon arrivée au ministère, je n'ai pas ménagé mes efforts en vue de défendre nos chasseurs : je pense à la chasse à la palombe, que j'ai défendue très fortement et même officiellement, devant vous, devant la commissaire européenne Jessika Roswall, pour obtenir que puisse se poursuivre cette chasse traditionnelle, culturelle, d'une espèce en bon état de conservation. En effet, notre boussole, au fond, c'est cet état, évalué sur la base des études scientifiques disponibles. Lorsque l'état de conservation d'une espèce est mauvais, sa chasse est restreinte ; lorsqu'il est bon, nous nous autorisons à rétablir ou renforcer cette chasse. Il s'agit évidemment de protéger la biodiversité, mais aussi de garantir que, demain, nos chasseurs pourront continuer de chasser.

Les scientifiques mandatés par l'Union européenne ont relevé le déclin de neuf espèces de gibier d'eau, et les recommandations de la Commission européenne sont claires : moratoire ou baisse de 50 % des prélèvements. J'ai demandé à la Commission, comprenant qu'il existait sur ce point un malentendu, de m'indiquer si ces mesures devaient s'appliquer immédiatement ; elle me l'a confirmé ce matin. Nous proposons une ligne simple : réduire les prélèvements pour les espèces en déclin en France ou en Europe, les augmenter là où les populations progressent, réserver les moratoires aux espèces les plus menacées. C'est dans cet esprit que nous continuons de discuter avec les représentants des chasseurs dans le but de trouver un juste équilibre :...

M. le président . Merci de conclure, madame la ministre.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrej'échangeais tout à l'heure encore avec Willy Schraen, qui veille à protéger nos chasseurs, pour arriver à concilier transition écologique et chasse.

M. le président . La parole est à M. Philippe Fait.

M. Philippe Fait . J'entends ce que vous me dites, mais il est primordial d'écouter ces femmes et ces hommes qui sont en permanence sur le terrain et connaissent parfaitement le milieu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Fait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 840

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2025